



Projet forêt et diversification économique (PFDE)

Montant total du financement	32,6 millions de Dollars
Financement IDA/IBRD	10 millions de Dollars
Contrepartie du gouvernement	22,6 millions de Dollars
Date d'approbation	24 mai 2012
Date de mise en vigueur	27 mars 2013
Date de clôture	30 novembre 2017
Ministère du tutelle	Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement (MEFDDE)
Agence d'exécution	Coordination nationale du PFDE
Coordonnateur national	Joachim Kondi
Responsable du projet à la Banque mondiale	Julian Lee
Zones d'intervention	Territoire national, notamment les zones forestières

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif de développement du Projet est de renforcer les capacités de l'Administration Forestière, des Communautés locales et des populations autochtones (CLPA) en gestion participative des forêts.



Environ 831 agents ont été formés à l'utilisation des équipements techniques de terrain.
© Erwan Morand/PFDE.

COMPOSANTES DU PROJET :

Composante 1 : Renforcement des capacités de l'administration forestière, s'organise en trois sous-composantes :

- Systèmes d'information de gestion ;
- Cadre réglementaire ;
- Équipement de l'administration forestière déconcentrée.

Composante 2 : Implication des communautés locales et populations autochtones dans la gestion des ressources forestières comprenant 2 sous-composantes :

- Elaboration des plans simples de gestion dans les terroirs villageois ;
- Investissements prioritaires communautaires générateurs de revenus.

Composante 3 : Prospectives et communication avec 2 sous composantes :

- Études prospectives sur les enjeux du secteur forêt environnement au Congo ;
- Communication et vulgarisation.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PROJET :

Renforcement des capacités opérationnelles de l'administration forestière :

- Le PFDE a permis d'améliorer la mobilité des agents des Eaux et Forêts en équipant l'administration forestière en moyens de déplacement (33 véhicules, 118 motos et 30 bateaux).
- Les conditions de travail de 2556 agents de l'administration forestière ont été améliorées grâce à la réhabilitation des bâtiments administratifs décentralisés et à leur dotation en matériel technique (GPS, appareils photos, curvimètres, clisimètres, compas forestiers, etc.), informatique (ordinateurs, imprim-

(Suite en page 2)

(Suite de la page 1)

mantes) et audiovisuel (caméras, stations de montage audiovisuelle).

- Dans le cadre du renforcement des capacités des cadres du Ministère de tutelle, s'est également axé sur la formation des cadres et agents du Ministère. A ce jour, ce sont 831 agents qui ont été formés en informatique, bureautique et à l'utilisation des équipements techniques de terrain. Ceci représente 68% des effectifs du Ministère de tutelle.

Modernisation de l'administration forestière :



Le PFDE a mis à la disposition de l'administration forestière des motos et des véhicules 4x4. © PFDE.

- Le PFDE a grandement contribué à la modernisation de l'administration forestière en finançant l'accès à internet des structures centrales et décentralisées de l'administration forestière, qui ont désormais toutes accès à leur propre site internet www.mefdd.cg, lui aussi rendu opérationnel grâce au PFDE. A ce jour, le site web enregistre 150.244 visites. De plus des systèmes informatisés de gestion des finances, du suivi-évaluation, d'information et de gestion forestière sont en cours de déploiement.

Développement communautaire en zone forestière :

- 885 microprojets sont en cours de financement dans les domaines des services environnementaux suivants : cacaoculture associée à la banane, apiculture et agroforesterie. Ces Activités génératrices de revenus verts doivent non seulement permettre d'améliorer les conditions de vie des Communautés locales et populations autochtones (CLPA), mais aussi de reforester les zones dégradées et d'afforester les zones de savanes.
- Le PFDE concourt à l'amélioration de l'implication des Communautés locales et des populations autochtones (CLPA) dans la gestion des ressources forestières en appuyant la mise en place et l'opérationnalisation de structures de gouvernance locales.

Un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place pour éviter tout contentieux avec les CLPA.

Investissements pour l'avenir du secteur :

- Le PFDE a réalisé 12 études prospectives sur les enjeux majeurs du secteur de la forêt dont les principales sont les suivantes :
 - Analyse des besoins en renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'économie forestière et du développement durable (MEFDD) ;
 - Etude sur les contraintes des entreprises forestières face aux exigences du plan d'action sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) ;
 - Etude sur l'opérationnalisation du Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR) ;
 - Elaboration de l'ER-PIN Congo (Note d'idée du programme de réduction des émissions) ;
 - Etudes techniques de réhabilitation des bâtiments de 4 Directions départementales de l'économie forestière (DDEF) ;
 - Réalisation de la stratégie et du plan de communication du MEFDD.



Le PFDE a contribué à la relance des microprojets dans le domaine de la cacao culture. © Erwan Morand/PFDE.

Pour plus d'information, contactez :

Projet forêt et diversification économique (PFDE)

Siège : Immeuble J142V, quartier OCH, arrondissement 4 Moungali

Tél. : +242 06 817 06 33
+242 05 616 95 74

E-mail : pfdecongo2011@pfde.cg
contact@pfde.cg

Facebook: www.facebook.com/PFDE-Projet-Forêt-et-Diversification-Economique.

BP. 14 564 Brazzaville - République du Congo